REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700121

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: BA ESPACE CARAT (2)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

B - Engagements hors bilan

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

A6 - Etat des charges transférées

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

21

26

B1.7 - Etat des engagements reçusB2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

22
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C - Autres elements d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signaturesD - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune

de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE**

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 701 721,00	1 701 721,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
S	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 701 721,00	1 701 721,00
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 125 278,44	566 260,33
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	38 721,56	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 597 739,67

TOTAL

1 164 000,00

2 865 721,00

1 164 000,00

2 865 721,00

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	835 758,00	0,00	632 351,00	632 351,00	632 351,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	526 200,00	0,00	488 965,00	488 965,00	488 965,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 005,00	0,00	9 705,00	9 705,00	9 705,00
To	otal des dépenses de gestion des services	1 362 963,00	0,00	1 131 021,00	1 131 021,00	1 131 021,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 037,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	1 367 000,00	0,00	1 135 521,00	1 135 521,00	1 135 521,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	551 000,00		566 200,00	566 200,00	566 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	551 000,00		566 200,00	566 200,00	566 200,00
	TOTAL	1 918 000,00	0,00	1 701 721,00	1 701 721,00	1 701 721,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 701 721,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 120 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00	745 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	1 120 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00	745 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	431 000,00	0,00	589 721,00	589 721,00	589 721,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	1 551 000,00	0,00	1 334 721,00	1 334 721,00	1 334 721,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	367 000,00		367 000,00	367 000,00	367 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes d'ordre d'exploitation	367 000,00		367 000,00	367 000,00	367 000,00
	TOTAL	1 918 000,00	0,00	1 701 721,00	1 701 721,00	1 701 721,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 701 721,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	400 200 00
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	199 200,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

CA GRANDANGOULEME - BA ESPACE CARAT - BP - 2021

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 250,00	8 804,89	419 634,44	419 634,44	428 439,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	470 082,89	29 916,67	325 500,00	325 500,00	355 416,67
	Total des opérations d'équipement	31 780,00	0,00	13 144,00	13 144,00	13 144,00
	Total des dépenses d'équipement	642 612,89	38 721,56	758 278,44	758 278,44	797 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	642 612,89	38 721,56	758 278,44	758 278,44	797 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	367 000,00		367 000,00	367 000,00	367 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	369 000,00		367 000,00	367 000,00	367 000,00
	TOTAL	1 011 612,89	38 721,56	1 125 278,44	1 125 278,44	1 164 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 164 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	51,14	0,00	60,33	60,33	60,33
	Total des recettes financières	51,14	0,00	60,33	60,33	60,33
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	51,14	0,00	60,33	60,33	60,33
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	551 000,00		566 200,00	566 200,00	566 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	553 000,00		566 200,00	566 200,00	566 200,00
	TOTAL	553 051,14	00,0	566 260,33	566 260,33	566 260,33

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	597 739,67
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 164 000,00

Pour information :

CA GRANDANGOULEME - BA ESPACE CARAT - BP - 2021

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

199 200,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	632 351,00		632 351,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 965,00		488 965,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 705,00		9 705,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00 4 500,00 0,00	0,00 0,00 566 200,00	0,00 4 500,00 566 200,00
69 <i>71</i>	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4) Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 135 521,00	566 200,00	1 701 721,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEDENISES D'EVRI OITATION CUMUI ESS	4 704 724 00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	367 000,00	367 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	13 144,00		13 144,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	428 439,33	0,00	428 439,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	355 416,67	0,00	355 416,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	797 000,00	367 000,00	1 164 000,00

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 164 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	745 000,00		745 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 589 721,00 0,00	0,00 367 000,00 0,00 0,00	0,00 956 721,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 334 721,00	367 000,00	1 701 721,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 701 721,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	60,33	0,00	60,33
28	Amortissement des immobilisations		566 200,00	566 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	60,33	566 200,00	566 260,33

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 597 739,67

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 164 000,00

CA GRANDANGOULEME - BA ESPACE CARAT - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	835 758,00	632 351,00	632 351,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	103 750,00	107 250,00	107 250,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	8 700,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	33 521,00	21 455,00	21 455,00
607	Achats de marchandises	15 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	20 000,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	23 250,00	13 250,00	13 250,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 874,00	1 874,00	1 874,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	55 408,00	32 634,00	32 634,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 182,00	3 182,00	3 182,00
6156	Maintenance	70 517,00	97 186,00	97 186,00
6161	Multirisques	7 500,00	7 000,00	7 000,00
618	Divers	1 500,00	3 500,00	3 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	21 000,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 750,00	6 250,00	6 250,00
6238	Divers	32 777,00	25 450,00	25 450,00
6241	Transports sur achats	150,00	150,00	150,00
6251	_ ·	· ·	750,00	
	Voyages et déplacements Missions	1 000,00	750,00 500,00	750,00 500,00
6256		0,00	·	
6257	Réceptions	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 300,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	14 420,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	350,00	350,00
6282	Frais de gardiennage	106 373,00	77 000,00	77 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	46 500,00	36 500,00	36 500,00
6287	Remboursements de frais	4 736,00	4 240,00	4 240,00
6288	Autres	88 500,00	32 030,00	32 030,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	65 000,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	92 000,00	86 000,00	86 000,00
6358	Autres droits	1 200,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	526 200,00	488 965,00	488 965,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	35 000,00	35 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6331	Versement de mobilité	5 600,00	5 400,00	5 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 600,00	300,00	300,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	2 500,00	2 510,00	2 510,00
6411	Salaires, appointements, commissions	318 000,00	318 000,00	318 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	75 000,00	75 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 200,00	3 800,00	3 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	25 000,00	25 000.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6458		· ·	14 000,00	14 000,00
0430		7 500 00	5 000 00	5 000 00
	Cotisato autres organismes sociaux	7 500,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	755,00	755,00
6475 6478	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses	600,00 2 000,00	755,00 2 000,00	755,00 2 000,00
6475 6478 014	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7)	600,00 2 000,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00
6475 6478 014 65	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00
6475 6478 014	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7)	600,00 2 000,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00
6475 6478 014 65	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00
6475 6478 014 65 6512	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 0,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00 0,00 4 500,00 1 500,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678 68	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles fonctionnt Autres charges exceptionnelles Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 0,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 0,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00 0,00 4 500,00 1 500,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678 68	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles fonctionnt Autres charges exceptionnelles Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 0,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678 68 69	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles fonctionnt Autres charges exceptionnelles Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) Dépenses imprévues (f)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00 0,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500.00 3 000,00 1 500,00 0,00 0,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678 68 69	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles fonctionnt Autres charges exceptionnelles Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) Dépenses imprévues (f)	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 0,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00 0,00 0,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00 0,00 0,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00 0,00 1 135 521,00
6475 6478 014 65 6512 6541 658 TOTAL 66 67 6743 678 68 69	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses Atténuations de produits (7) Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° informatique nuage Créances admises en non-valeur Charges diverses de gestion courante L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) Charges financières (b) (8) Charges exceptionnelles (c) Subventions exceptionnelles fonctionnt Autres charges exceptionnelles Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) Dépenses imprévues (f) TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	600,00 2 000,00 0,00 1 005,00 0,00 1 000,00 5,00 1 362 963,00 4 037,00 3 000,00 1 037,00 0,00 0,00 0,00 1 367 000,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00 0,00 1 135 521,00	755,00 2 000,00 0,00 9 705,00 1 800,00 7 900,00 5,00 1 131 021,00 4 500,00 3 000,00 1 500,00 0,00 0,00 0,00

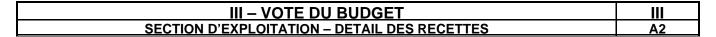
CA GRANDANGOULEME - BA ESPACE CARAT - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	551 000,00	566 200,00	566 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	551 000,00	566 200,00	566 200,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	1 918 000,00	1 701 721,00	1 701 721,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 701 721,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
- Différence ICNE N. ICNE N. 1	0.00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 120 000,00	745 000,00	745 000,00
706	Prestations de services	1 080 000,00	715 000,00	715 000,00
707	Ventes de marchandises	40 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	1 120 000,00	745 000,00	745 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	431 000,00	589 721,00	589 721,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	61 997,00	61 997,00
774	Subventions exceptionnelles	431 000,00	527 724,00	527 724,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	1 551 000,00	1 334 721,00	1 334 721,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	367 000,00	367 000,00	367 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	367 000,00	367 000,00	367 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	367 000,00	367 000,00	367 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 918 000,00	1 701 721,00	1 701 721,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 701 721,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1) Libellé (1)		Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	20 Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	124 250,00	419 634,44	419 634,44
2183	Matériel de bureau et informatique	10 250,00	15 600,00	15 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	114 000,00	404 034,44	404 034,44
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	470 082,89	325 500,00	325 500,00
2313	Constructions	470 082,89	325 500,00	325 500,00
22201901	Opération d'équipement n° 22201901 (5)	31 780,00	13 144,00	13 144,00
	Total des dépenses d'équipement	642 612,89	758 278,44	758 278,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	642 612,89	758 278,44	758 278,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	367 000,00	367 000,00	367 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	367 000,00	367 000,00	367 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	25 000,00	25 000,00	25 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	123 500,00	114 250,00	114 250,00
13913	13913 Sub. équipt cpte résult. Départements		102 750,00	102 750,00
13917	13917 Sub. équipt cpte résult.Budget communaut		125 000,00	125 000,00
	Charges transférées		0,00	0,00
041	041 Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	369 000,00	367 000,00	367 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 011 612,89	1 125 278,44	1 125 278,44

RESTES A REALISER N-1 (1	0) 38 721,56
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1	0) 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULES	ES 1 164 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1) Libellé (1)		Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	00,0
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	51,14	60,33	60,33
275	Dépôts et cautionnements versés	51,14	60,33	60,33
	Total des recettes financières	51,14	60,33	60,33
Tota	Il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	51,14	60,33	60,33
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	551 000,00	566 200,00	566 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	122 000,00	124 000,00	124 000,00
28138	Autres constructions	378 000,00	403 000,00	403 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 000,00	1 200,00	1 200,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 000,00	2 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	21 000,00	21 000,00	21 000,00
28188	Autres	24 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	551 000,00	566 200,00	566 200,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	553 000,00	566 200,00	566 200,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	553 051,14	566 260,33	566 260,33

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	597 739,67
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 164 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22201901 (1) LIBELLE : MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	36 856,00	a 0,00	13 144,00	b 13 144,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 856,00	0,00	13 144,00	13 144,00	0,00
2031	Frais d'études	36 856,00	0,00	13 144,00	13 144,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-13 144,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2017-12-14
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500 €	1	14/12/2017
L	Obligatoire-2031-Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	Obligatoire-2088-Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2017
L	Facultatif-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	40	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Agencts &	20	14/12/2017
	amngts de bât, instal électriq & tél		
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Souterrains	60	14/12/2017
	de métro, bandes de roulement		
L	Facultatif-2151Installations complexes spécialisées (réseaux BHNS)	60	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Gares	35	14/12/2017
L	ferroviaires, routières Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Equipements urbains, équipements arrêts de bus	15	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Bâtiments durables	40	14/12/2017
L	Facultatif-2138Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	Facultatif-2141-2142-2143-2145-2148Constructions sur sol d'autrui	99	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Trains, tramways, voies ferrées	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Trolleybus, bus à haut niveau de service	20	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Autobus	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Matériel de transport (dont minibus)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783Matériel de bureau électrique et électronique	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783Matériel informatique	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2184-21784Mobilier	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Matériels d'exploitation (SAEIV, vidéosurveillance, billetique)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Coffre-fort	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Vélos	5	28/07/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	367 000,00	I 367 000,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	00,0
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	367 000,00	367 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	367 000,00	367 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	367 000,00	38 721,56	0,00	405 721,56

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

RESSOURCES PROFILES						
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)			
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	566 260,33	III 566 260,33			
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	60,33	60,33			
10222	FCTVA	0,00	0,00			
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
275	Dépôts et cautionnements versés	60,33	60,33			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	566 200,00	566 200,00			
15	Provisions pour risques et charges					
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
28	Amortissement des immobilisations					
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	2 000,00			
28128	Aménagement Autres terrains	124 000,00	124 000,00			
28138	Autres constructions	403 000,00	403 000,00			
28153	Installations à caractère spécifique	1 200,00	1 200,00			
28182	Matériel de transport	2 000,00	2 000,00			
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00			
28184	Mobilier	21 000,00	21 000,00			
28188	Autres	8 000,00	8 000,00			
29	Dépréciation des immobilisations					
39	Dépréciat° des stocks et en-cours					
481	Charges à répartir plusieurs exercices					
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00			

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	566 260,33	0,00	597 739,67	0,00	1 164 000,00

	N	lontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	405 721,56
Ressources propres disponibles	IV	1 164 000,00
Solde	V = IV - II (6)	758 278,44

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autre	8028 Autres engagements reçus					1 797 913,00	61 997,00
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engageme	nts reçus des entreprises				1 952 913,00	1 797 913,00	61 997,00
2019	Bail emphythéotique parking Carat	Société technique FI	30	Х	1 952 913,00	1 797 913,00	61 997,00
		Projet 30					
	T	OTAL	1 952 913,00	1 797 913,00	61 997,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)		
1 Modulation spatiale de l'Espace Carat	50 000,00	0,00	50 000,00	36 856,00	13 144,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
(,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 3,00
Assistant administrative communication Chargée de développement Responsable d'exploitation FILIERE TECHNIQUE (c)	C B A	1,00 1,00 1,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 5,00	1,00 1,00 1,00 5,00
Agent technique polyvalent Directeur technique Régisseur général FILIERE SOCIALE (d)	C A A	4,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	4,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 1,00 0,00	3,00 1,00 1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	0,00	8,00	8,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		COI	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				313 000,00		
Agent technique polyvalent	С	TECH		33 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Agent technique polyvalent	С	TECH		30 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Agent technique polyvalent	С	TECH		30 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Agent technique polyvalent	С	TECH		0,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Assistant administrative communication	С	ADM		21 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Chargée de développement	В	ADM		29 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Directeur technique	Α	TECH		68 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Responsable d'exploitation	Α	ADM		58 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Régisseur général	Α	TECH		44 000,00	A reprise en régie	CDI droit privé
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				313 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

PM · Police

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

OTR: Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %. 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75 Nombre de membres présents : 66 Nombre de suffrages exprimés : 74

VOTES: Pour : 55 Contre: 0 Abstentions: 19

Date de convocation : 05/03/2021

Présenté par (1) M. le Président, A L'Isle d'Espagnac le 11/03/2021

(1) M. le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A L'Isle d'Espagnac, le 11/03/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Anne-Marie TERRADE Annie MARC Benoît MIEGE-DECLERCQ Bertrand GERARDI Brigitte BAPTISTE Catherine BREARD Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François NEBOUT		· · ·
Annie MARC Benoît MEGE-DECLERCQ Bertrand GERARDI Brigitte BAPTISTE Catherine BREARD Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabrines GODICHAUD Fabrines VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François NEBOUT	Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU	
Benoit MIEGE-DECLERCQ Bertrand GERARDI Brigitte BAPTISTE Catherine BREARD Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François NEBOUT	Anne-Marie TERRADE	
Bertrand GERARDI Brigitte BAPTISTE Catherine BREARD Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François NEBOUT	Annie MARC	
Brigitte BAPTISTE Catherine BREARD Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabrice VERGNIER François LAURENT François NEBOUT	Benoît MIEGE-DECLERCQ	
Catherine BREARD Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabriene GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François NEBOUT	Bertrand GERARDI	
Catherine REVEL Chantal DOYEN-MORANGE Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François NEBOUT	Brigitte BAPTISTE	
Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI François ELIE François NEBOUT	Catherine BREARD	
Corinne MEYER Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Catherine REVEL	
Denis DUROCHER Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Chantal DOYEN-MORANGE	
Didier BOISSIER-DESCOMBES Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Corinne MEYER	
Dominique PEREZ Eric BIOJOUT Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Denis DUROCHER	
Eric BIOJOUT Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Didier BOISSIER-DESCOMBES	
Fabienne GODICHAUD Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Dominique PEREZ	
Fabrice VERGNIER Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Eric BIOJOUT	
Fadilla DAHMANI Francis LAURENT François ELIE François NEBOUT	Fabienne GODICHAUD	
François ELIE François NEBOUT	Fabrice VERGNIER	
François ELIE François NEBOUT	Fadilla DAHMANI	
François NEBOUT	Francis LAURENT	
	François ELIE	
Françoise COUTANT	François NEBOUT	
	Françoise COUTANT	



Françoise DELAGE	
Frédéric CROS	
Gilbert PIERRE-JUSTIN	
Gérard DESAPHY	
Gérard DEZIER	
Gérard LEFEVRE	
Gérard ROY	
Hassane ZIAT	
Hervé GUICHET	
Hélène GINGAST	
Isabelle MOUFFLET	
Jacky BONNET	
Jean REVEREAULT	
Jean-Claude COURARI	
Jean-François DAURE	
Jean-Jacques FOURNIE	
Jean-Luc FOUCHIER	
Jean-Luc MARTIAL	
Jean-Philippe POUSSET	
Joëlle AVERLAN	
Jérôme GRIMAL	
Karine FLEURANT-GASLONDE	
Marie-Henriette BEAUGENDRE	
Martine PINVILLE	
Martine RIGONDEAUD	
Maud FOURRIER	
Michaël LAVILLE	
Michel ANDRIEUX	
Michel BUISSON	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Michel GERMANEAU	
Minerve CALDERARI	
Mireille RIOU	
Monique CHIRON	
Monique LIEGE TALON (suppléante de JC.Courari)	
Nathalie DULAIS	
Pascal MONIER	
Philippe VERGNAUD	
Raphaël MANZANAS	
Roland VEAUX	
Sabrina AFGOUN	
Sandrine JOUINEAU	
Serge DAVID	
Sophie FORT	
Séverine CHEMINADE	
Thierry HUREAU	
Thierry MOTEAU	
Valérie DUBOIS	
Valérie SCHERMANN	
Vincent YOU	
Véronique ARLOT	
Véronique DE MAILLARD	
Xavier BONNEFONT	
Yannick PERONNET	
Zahra SEMANE	
Zalissa ZOUNGRANA	

Certifié exécutoire par (1) M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,... (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.